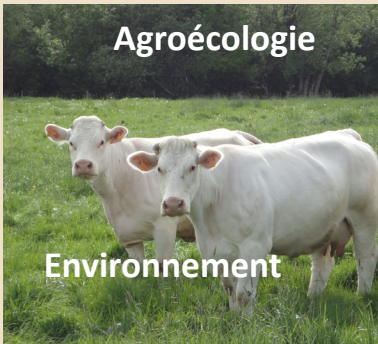
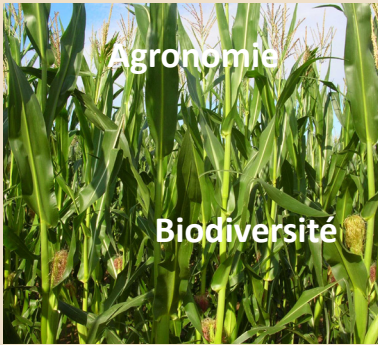


# Micro parcelles en taillis à courte rotation



## DESCRIPTION

Implantation d'essences à croissance rapide en vue de produire du bois valorisable (énergie, litière, paillage végétal...). Récolte tous les 12 ans en moyenne.

## OBJECTIFS

**Agronomiques et économiques** : occuper et rentabiliser les micro parcelles ainsi que les angles de parcelles et autres petites surfaces souvent inadaptées aux pratiques et au machinisme agricoles actuels.

**Biodiversité** : favoriser une expression et un développement de la biodiversité en créant des zones de quiétude. Servir de couvert (habitat et refuge), de ressources alimentaires (directes et support) à la faune. Diversifier les éléments fixes du paysage.

**Gibier** : favoriser le maintien du gibier.

**Environnement** : contribuer à la qualité des eaux, rompre la monotonie du paysage et le diversifier. Contribuer à produire une ressource locale et stocker du carbone.

## CONDITIONS

Une fiche technique précise les conditions de l'implantation ; elle a été réalisée par le Centre régional de la propriété forestière (Annexe 18).

**En phase de test - Venez participer !**

## MISE EN ŒUVRE DE MICRO PARCELLES EN TCR

L'implantation de taillis en courte rotation (TCR) vise ici essentiellement des espaces peu productifs de par leur situation ou leur conformation. Cela concerne particulièrement les angles de parcelles, voire les méandres de ruisseau et de rivière où de multiples manœuvres et passages s'avèrent souvent nécessaires, avec une faible rentabilité. Cela peut aussi concerner les micro-parcelles, en particulier celles éloignées du siège d'exploitation.

Un TCR consiste en l'implantation d'une formation boisée, le plus généralement productive de bois biomasse, pendant une période limitée. Cette implantation permet de conserver le caractère agricole de la parcelle avec un dessouchage qui reste relativement aisé après une révolution (temps d'accroissement des végétaux jusqu'à la récolte). Toutefois un objectif de production à plus long terme est également compatible avec plusieurs révolutions. La durée d'implantation d'une telle formation boisée est en moyenne de 10 à 12 ans. C'est la durée optimale, pour certaines essences à croissance rapide pour produire une quantité de bois récoltable et rentable. Toutefois, il convient de souligner que, si seules les terres les moins productives sur un plan agricole sont consacrées à l'implantation de TCR, la croissance moyenne des essences peut en être affectée au même titre que celle des cultures annuelles.

Attention, plusieurs révolutions successives entraînent un développement racinaire et des souches de plus en plus important qui nécessitera à terme le recours à un machinisme adapté pour redonner une capacité de production agricole à la parcelle (dessouchage et broyage forestier). Par ailleurs, il existe également des taillis très courte rotation (TTCR) destinés à une production de biomasse sur une période réduite de 3 à 4 années ; les TTCR ne sont pas concernés par cette fiche. L'itinéraire technique d'implantation et les essences utilisées sont développés dans l'annexe 18. Ces recommandations ont fait l'objet d'un travail conjoint avec le Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté.

## FINANCEMENT

Différentes sources de financement sont mobilisables pour l'implantation d'un TCR en particulier si celui-ci a un caractère durable et dépasse une révolution. Le financement est étudié au cas par cas et peut atteindre 80 % du coût des plants et travaux. La FDC 71 accompagne l'exploitant dans son projet de plantation sur demande, sous forme de prestation éventuelle suivant la dimension du projet.



Source : Romain LACHEZE - CRPF (@CRPF)

**CONTACT : Thierry PEYRTON (FDC 71) - 06 84 39 53 59 - tpeyron@chasseurdefrance.com**



Agronomie

Biodiversité



Agroécologie

Environnement



Economie

Chasse



Développement durable